

Modification simplifiée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme de Gestel

Composition du dossier mis à disposition du public



1. L'arrêté municipal de prescription de la procédure de modification simplifiée en date du 21 avril 2023,
2. La délibération fixant les modalités de mise à disposition prise lors du conseil municipal du 11 septembre 2023,
3. Le dossier de présentation du projet de modification simplifiée n° 1,
4. Les avis des Personnes Publiques Associées ainsi que la décision de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAe) de Bretagne :
 - Avis de la commune de Guidel en date du 24 juillet 2023,
 - Avis de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan en date du 24 juillet 2023,
 - Avis du syndicat mixte du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Lorient, en date du 7 septembre 2023,
 - Avis de la Chambre d'Agriculture du Morbihan en date du 1^{er} septembre 2023,
 - Avis de la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) du Morbihan, en date du 11 septembre 2023,
 - Avis conforme de la MRAe en date du 30 juin 2023.